

INFOS DAMAS – AVRIL 2020

LA VIE DE LA CITE

RENTREE SCOLAIRE DU 11 MAI

Suite à l'annonce du Président de la République du 13 avril, AUCUNE INFORMATION n'est parvenue à l'école concernant les modalités de reprise de l'école prévue pour le 11 mai.

INSCRIPTIONS DES ELEVES RENTREE SEPTEMBRE 2020

Pour les enfants nés en 2017 et qui feront leur première rentrée en septembre 2020 et pour les enfants nouvellement arrivés sur les villages, merci de contacter les écoles du RPI Vandoncourt/Montbouton par messagerie électronique pour convenir avec les directrices des écoles des modalités d'inscription en précisant votre numéro de téléphone pour qu'elles puissent vous contacter :

Pour les élèves de la petite section jusqu'au CE1 scolarisés à l'école de Vandoncourt:

Mme Véronique FIERS : ecole.vandoncourt@ac-besancon.fr

Pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 scolarisés à l'école de Montbouton:

Mme Emeline BERTOLOTTI : ecole.montbouton@ac-besancon.fr

FLEURISSEMENT 2020

Notre fleurissement repose essentiellement sur l'action des bénévoles qui donnent de leurs temps pour embellir notre cadre de vie.

La situation actuelle du confinement pose questionnement sur le fleurissement communal. Cette année il sera difficile de fleurir comme d'habitude. Toutefois, nous avons des plantes qui sont réutilisées d'année en année (Dahlias, Bégonias tubéreux, Lys, Cannas, Crocosmias...) Ces plantes seront plantées après les saintes glaces et le 11 mai.

Un appel est fait aux bonnes volontés qui souhaitent prendre en charge un massif dans le respect des gestes barrières au COVID-19. En fonction du nombre de massifs pris en charge et du fleurissement des bacs, une commande de fleurs sera faite pour assurer le complément et surtout apporter un soutien à l'horticulture de la région.

Merci de faire connaître votre participation au fleurissement du village par téléphone en mairie 03 81 34 57 23 ou par courriel mairie-vandoncourt@orange.fr. Vous serez contactés individuellement pour l'organisation pratique.

CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie commémorant le 75^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 n'aura pas lieu cette année en raison de l'épidémie du COVID-19. Aucun rassemblement n'est autorisé.

VOILA L'ETE : PETITS RAPPELS

ARRETE ANTI-BRUIIS N°2005/30 DU 19 AVRIL 2005

Afin de préserver la tranquillité publique et plus particulièrement celle de vos voisins, vous devez utiliser votre tondeuse (ou autre appareil à moteur thermique ou électrique) pendant les créneaux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

- **le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

- **dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.**

- La benne à branches, vers le point R, ne peut plus recevoir les tailles des haies et des branchages en raison des restrictions des transports et des services liés au COVID-19.

- **BRULAGE DES DECHETS :**

D'après l'article 23.3 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers comprenant les déchets verts (issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires...) est interdit pour les particuliers et les professionnels.

NOS AMIS LES CHIENS :

Il est impératif de ramasser les déjections de nos amis les animaux dans les rues et les espaces publics du village, cela est dangereux pour les piétons et inacceptable en terme d'hygiène publique notamment pour notre employé communal lors des travaux de tonte.

TRAVAUX

Rue des Damas/RD 480

- Suite à la prochaine déconstruction de la maison Couvet au 4 rue des Damas, le secteur sera coupé à la circulation du 27 au 30 avril.

LA VIE ASSOCIATIVE

Suite à l'épidémie du COVID-19 toutes les manifestations et animations programmées en avril, mai, juin et jusqu'à la mi-juillet sont annulées.

PANDEMIE COVID-19

RAPPEL : en raison de l'épidémie du COVID-19, la mairie est fermée durant la période de confinement mais les élus et employés assurent la continuité du service public. Pour tout renseignement vous pouvez appeler le numéro de téléphone de la mairie 03 81 34 57 23 ou envoyer un mail : mairie-vandoncourt@orange.fr

FERMETURE TEMPORAIRE DES LOCAUX ET SITES COMMUNAUX

En complément des mesures gouvernementales fermant les écoles et certains lieux publics, un arrêté du maire en date du 20 mars notifie la fermeture temporaire de la salle des fêtes, du foyer des jeunes, de la bibliothèque, des salles de la grange de la Catherinette, la Colo et le CLSH, l'aire de jeux, le stade, les zones de loisirs et du Belvédère.

INFOS PRATIQUES pour les déplacements dérogatoires :

- Le Point R, rue des Rougeoulots est accessible, il faut cocher la case 2
- Les collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables au Point R sont maintenues
- Les visites au cimetière sont également possibles, il faut cocher la case 5
- Pour les personnes qui pratiquent le jardinage à l'extérieur du village, il est possible de se rendre sur la parcelle, à raison d'une seule personne pour une durée illimitée, il faut cocher la case 2
- Les déchetteries sont fermées, par conséquent vous avez plusieurs solutions pour les tontes de gazon :
 - o Pratiquer le paillage, en déposant vos gazons autour des arbres
 - o Faire un pourrissoir dans votre jardin
 - o Pratiquer le compostage
 - o Pratiquer le mulching (laisser l'herbe sur place)
 Dans tous les cas pensez également à laisser des zones de fauches tardives, utiles et nécessaires pour la biodiversité. Les papillons, les insectes et les abeilles vous remercieront.

NB : les transports des déchets verts (gazon et branches) ne sont pas tolérés durant cette période, donc amendables (135 €).

SOLIDARITE

- 1) Depuis plusieurs semaines, des élus, voisins et citoyens assurent le service de livraison des courses et des médicaments à domicile pour les personnes âgées, seules ou qui ne souhaitent plus sortir. Un grand merci à tous.
- 2) Suite à l'initiative des cinq enseignantes, les 124 élèves du RPI Vandoncourt-Montbouton, de la maternelle au CM2, ont été invités à illustrer leur solidarité envers celles et ceux qui continuent de travailler pour le bien de tous : soignants, caissières, chauffeurs, commerçants, agriculteurs, éboueurs, etc...
Les dessins sont à découvrir sur les fenêtres devant la mairie et sur les vitres de la véranda de l'épicerie. Un grand merci aux élèves et aux enseignantes.
- 3) Du mardi au dimanche midi, notre épicière assure l'ouverture de son commerce en proposant les meilleurs produits et en n'hésitant pas à se rendre les jeudis après-midi chez ses fournisseurs pour offrir dans son commerce dès le lendemain des produits frais et de qualité. De plus, Laure assure également des livraisons à domicile notamment à Montbouton pour des personnes seules. Des attestations de déplacement dérogatoire sont également disponibles à l'épicerie. Un grand merci à Laure.
A noter que l'épicerie sera fermée les vendredis 1^{er} et 8 mai.
Un grand merci aux personnes qui chaque soir à 20h00 font sonner les cloches, jouent d'un instrument ou font du bruit pour rendre hommage aux soignants et aux personnes qui travaillent.
- 4) Soutien psychologique. Cette période de pandémie et de confinement est hautement anxiogène. Si vous vous sentez en souffrance psychologiquement un médecin psychiatre en retraite, habitant le village, se propose de vous aider avec une écoute téléphonique à titre bénévole. Si vous pensez avoir besoin de ce service, appeler le 06 62 99 26 55

5) ATELIER MASQUES-URGENT

Les élus(es) proposent la création d'un atelier « A l'atelier des Damas masqués » pour fabriquer des masques grand public pour tous les Damas. L'objectif est d'offrir à tous les Damas qui le souhaitent un masque pour le 10 mai. (bon de commande joint et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie pour le **samedi 25 avril**)

1) APPEL AUX BONNES VOLONTES (qui restent à domicile)

Nous avons besoin :

- de personnes pour découper les tissus en carrés,
- de personnes qui cousent pour confectionner des masques simples, à plis, avec liens.

2) APPEL AUX DONS DE MATERIEL

Nous recherchons également des draps, des housses de couettes, des **tee-shirts**, des taies d'oreillers et des tissus divers EN COTON ainsi que des rubans, biais et bobines de fil.

Par conséquent, si vous avez du matériel listé ci-dessus, merci de le déposer « chez Laurette » dans les bacs prévus à cet effet dans la véranda pour le **samedi 25 avril**.

Si vous souhaitez participer aux travaux de l'atelier (découpe et/ou couture, un patron sera distribué aux couturières et couturiers), merci de retourner la feuille ci-jointe pour le **samedi 25 avril** soit en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ou par courriel à l'adresse de la mairie : mairie-vandoncourt@orange.fr

Pour tout renseignement pour pouvez contacter : Hélène MARCHAND au 06 50 04 17 18 ou Sophie REGNARD au 06 82 56 21 52.

MAIRIE DE VANDONCOURT

ATELIER MASQUES EN TISSU

Bon de participation et de commande à retourner :

- Dans la boîte aux lettres de la mairie
- Sur l'adresse mail de la mairie

mairie-vandoncourt@orange.fr

APPEL AUX BONNES VOLONTES (qui restent à domicile)

1) INSCRIPTION A L'ATELIER DECOUPE (carré de 21 x21 cm) :

NOM :

PRENOM :

Souhaite participer à l'atelier découpe chez moi.

Je suis joignable au numéro de téléphone :

2) INSCRIPTION A L'ATELIER COUTURE (nécessaire d'avoir une machine) :

NOM :

PRENOM :

Souhaite participer à l'atelier couture chez moi.

Je suis joignable au numéro de téléphone :

3) COMMANDE DE MASQUES :

NOM :

PRENOM :

Souhaite recevoir ----- masques en tissu. Nombre de masques adultes :

Nombre de masques enfants :

La distribution des masques se fera par les élus directement dans vos boîtes aux lettres sous enveloppes pour le 10 mai.

PROTEGEZ-VOUS BIEN AINSI QUE VOS PROCHES